

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 08 JUILLET 2021**

**Délibération**  
n°2021.07.144

**Contrat de ville :  
programmation  
complémentaire**

**LE HUIT JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30**, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 02 juillet 2021

**Secrétaire de Séance** : Michel BUISSON

**Membres présents** : Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Sabrina AFGOUN à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique ARLOT à Sophie FORT, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Thierry HUREAU à Marie-Henriette BEAUGENDRE, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Catherine REVEL à Véronique DE MAILLARD, Gérard ROY à Isabelle MOUFFLET, Valérie SCHERMANN à François ELIE, Fabrice VERGNIER à Françoise COUTANT, Vincent YOU à Philippe VERGNAUD, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

**Excusé(s)** : Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Brigitte BAPTISTE, Minerve CALDERARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Gérard DEZIER, Karine FLEURANT-GASLONDE, Thierry HUREAU, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Fabrice VERGNIER, Vincent YOU, Zalissa ZOUNGRANA

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021**

**DÉLIBÉRATION**

**N° 2021.07.144**

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-  
GUILLEMETEAU

**CONTRAT DE VILLE : PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE**

Vu les orientations du contrat de ville du GrandAngoulême signé le 22 avril 2015 ;

Vu les orientations de l'appel à projets 2021 adoptées par le comité de pilotage du 5 novembre 2020 ;

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Le Contrat de Ville constitue le cadre unique de mise en œuvre de la politique menée en direction des quartiers défavorisés de l'agglomération et de leurs habitants.

Le Contrat de Ville est un dispositif multi partenarial qui associe l'État, GrandAngoulême et les communes d'Angoulême, de Soyaux, de La Couronne, le Département et la Région ainsi qu'une large communauté d'acteurs (le Recteur d'Académie, les bailleurs sociaux, la CAF, Pôle Emploi...).

Sur la base des critères de sélection définis par l'Etat (niveaux de revenus et taille du quartier), 5 quartiers ont été retenus pour bénéficier en priorité de l'animation et du développement du contrat de ville. Il s'agit de : Basseau-Grande Garenne, Bel Air-Grand-Font, Ma campagne les 3 quartiers situés sur la commune d'Angoulême, le Champ de Manœuvres sur la commune de Soyaux et L'Etang des Moines sur la commune de La Couronne.

Le Contrat de ville allie les 3 dimensions du développement d'un quartier : économique, urbaine, sociale.

Après les premières actions programmées en mars, il convient de décider de la programmation complémentaire 2021 des actions du contrat de ville de GrandAngoulême comme suit :

<b>Projet</b>	<b>Porteur</b>	<b>Montant</b>	<b>Elus ne prenant pas part au vote</b>
Des gaulois à aujourd'hui – Interventions théâtrale en quartiers prioritaires	Théâtre scène nationale	2 000,00 €	

Le montant total pour l'action programmée s'élève à 2 000,00 €.

Considérant qu'une subvention de 105 000 € a déjà été attribuée à l'association Théâtre d'Angoulême pour la saison culturelle 2021 par la délibération n°65 du conseil communautaire du 11 mars 2021,

Mais, vu la délibération n°131 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 qui prévoit que l'attribution des subventions aux associations relève du conseil communautaire pour les participations annuelles de plus de 10 000 € et du bureau communautaire pour celles qui sont inférieures à 10 000 € par an,

Il appartient donc au conseil communautaire d'attribuer la présente subvention à l'association Théâtre d'Angoulême scène nationale.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** une subvention de 2 000 € au théâtre d'Angoulême – scène nationale, dans le cadre de la programmation complémentaire des actions 2021 du contrat de ville.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBEREE  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

<b>Certifié exécutoire</b>	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>	<b><u>Affiché le :</u></b>
<b>22 juillet 2021</b>	<b>22 juillet 2021</b>